

Bourses *Landmark Cinemas*

Présentation :

Deux bourses annuelles de 2 500 \$ sont offertes chaque année par *Landmark Cinemas* à des étudiant.es de premier cycle inscrit.es au Baccalauréat en cinéma et possédant un excellent dossier académique.

Landmark Cinemas est le deuxième plus grand exploitant de salles de cinéma au Canada. Les 45 cinémas de *Landmark Cinemas* représentent 317 écrans répartis dans les provinces de la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario et le Yukon. Le siège social de *Landmark* est situé à Calgary, en Alberta, et emploie plus de 1300 personnes qui travaillent chaque jour dans le but d'offrir une expérience cinématographique de qualité.

Critères d'admissibilité :

- Être inscrit.e au Baccalauréat en cinéma (1^{er} cycle);
- Être inscrit.e à temps plein;
- Avoir complété au minimum 30 crédits dans le cadre du Baccalauréat en cinéma au moment du dépôt de candidature;
- Avoir une moyenne générale minimale de 3,9/4,3.

Dossier de candidature en version numérique seulement (format PDF) :

- Une lettre de présentation décrivant vos motivations pour l'obtention de la bourse;
- Un relevé de notes le plus récent;
- Un C.V. à jour.

Montant de la bourse :

- Deux bourses annuelles de 2 500 \$ chacune;
- Remises à l'hiver 2024 (fin mars).

Critères d'évaluation et d'attribution :

- La qualité de la lettre de motivation;
- L'excellence du dossier académique.

Les dossiers de candidature sont à remettre par courriel, à l'attention de Sébastien Lévesque (sebastien.levesque.3@umontreal.ca). Ils seront évalués par un comité d'attribution au département.